



PRCM

Partenariat Régional pour la Conservation
de la zone côtière et Marine
en Afrique de l'Ouest

Termes de Référence de l'Étude :

Étude socio-économique de référence pour le Projet *Blue Bijagós*, Guinée-Bissau

1. Contexte du Project

La réserve de biosphère de Bolama Bijagós (ou « Bijagós ») est un archipel de 88 îles situé au large des côtes bissau-guinéennes. Il comprend trois aires marines protégées (AMP) : **Parc national des Îles de Orango, Parc national marin** João Vieira e Poilão et AMP communautaire d'**Urok**. La réserve de biosphère a été reconnue par l'UNESCO en 1996. L'Institut de la diversité biologique et des aires protégées (IBAP) gère actuellement la réserve et les AMP pour le compte du gouvernement. La réserve est une zone clé d'importance écologique ou biologique (EBSA) et un site Ramsar et est connue pour sa biodiversité incroyablement riche, la diversité de ses habitats et espèces critiques et sa productivité biologique élevée.

Bijagós est vital pour l'économie de la Guinée-Bissau et de la région, mais elle est confrontée à plusieurs défis, tels que la surpêche et la pauvreté, la majorité de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Bijagós a une économie d'agriculteurs-cueilleurs basée sur la production de noix de cajou, la riziculture, la pêche de subsistance, la collecte de coquillages et de produits forestiers non ligneux. Une grande partie de ses habitants (80%) vivent sur le littoral et sont profondément liés à leur environnement par leur patrimoine culturel. Traditionnellement, leur utilisation des ressources marines a suivi des règles strictes soutenant l'utilisation durable des ressources naturelles. Cependant, des influences extérieures, par exemple des pêcheurs migrants qui exploitent illégalement les ressources sans respecter les règles traditionnelles, ont bouleversé l'équilibre au cours des dernières décennies. Malgré l'interdiction de la pêche aux requins et aux raies, ces poissons sont toujours capturés en grand nombre.

Le projet *Blue Bijagós* vise à intégrer la protection des requins et des raies dans les politiques de pêche, les pratiques de pêche, le zonage et la gestion des AMP. Il créera également une nouvelle AMP, **Unhocomo-Unhocomozinho**, et un « **corridor de connectivité** » entre les AMP existantes. La gestion des AMP sera renforcée par une approche de « planification bleue » ainsi que par des engagements réciproques avec les communautés locales, tels que le renforcement du suivi et la persécution de pratiques illégales. L'accent sera mis sur la jeunesse et l'égalité des sexes, y compris des visites d'échange entre femmes de différentes îles et des activités telles que la fourniture de formations visant à accroître la représentation des femmes et des jeunes dans la gestion des AMP. Les femmes seront soutenues pour ramasser des coquillages de manière plus rentable et durable, et de nouvelles activités génératrices de revenus telles que l'écotourisme et le maraîchage seront développées.

Ce projet d'une durée de 5 ans est soutenu par le Fonds d'action bleu. Date de début : 1er juin 2023.

Le projet est piloté par le PRCM ; il est soutenu par un solide consortium d'organisations de partenaires environnementaux et sociaux : Tiniguena, Fondation BioGuinea, GRID-Arendal, ODZH, Palmeirinha, et IBAP.

2. Objectif de l'étude socio-économique de référence :

Dans le cadre logique du projet, des objectifs et des cibles pour l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés locales de Bijagós ont été définis. Une évaluation préliminaire des conditions de référence parmi les peuples autochtones et les communautés locales impliqué a été effectuée lors de l'évaluation E&S en novembre 2022.

But for some goals, the baseline situation is not known yet.

Le but de ce travail est d'obtenir des données de référence sur 4 sujets pour lesquels les bases de référence sont actuellement manquantes :

- Les droits coutumiers des communautés/groupes affectés par le projet
- Les revenus moyens des femmes
- Les besoins de base des ménages (en tant qu'indicateur de mesure de la pauvreté)
- L'attitude des ménages de la zone du projet vis-à-vis de la protection de la biodiversité marine.

Les données de référence devraient être collectées sur les 3 AMP existantes, sur les îles autour du corridor de connectivité et sur l'île d'Unhocomo (où une nouvelle AMP sera créée)

Les 4 indicateurs pour lesquels des bases de référence doivent être définies vont maintenant être expliqués plus en détail, y compris les questions de recherche auxquelles il faut répondre.

a. Droits coutumiers des communautés/groupes affectés par le projet

Lors de la conception du projet, 3 groupes ont été identifiés qui seront les plus touchés par le projet :

Estimation du degré potentiel d'affectation	Nombre total de communautés/villages	Taille de la population
Haut	<i>Les pêcheurs migrants illégaux ne restent pas dans les AMP, ils installent des campements illégaux à l'extérieur.</i>	700 à 850 pêcheurs illégaux (nombre variable selon la saison)
Moyenne	<i>Les pêcheurs résidents qui coopèrent avec les pêcheurs illégaux seront affectés négativement par les nouvelles règles et une surveillance maritime efficace. Toutefois, ces mêmes pêcheurs devraient bénéficier de mesures d'atténuation destinées à compenser les impacts négatifs. Le projet garantit également aux pêcheurs résidents des droits d'accès exclusifs</i>	Coopération de 100 à 150 pêcheurs résidents avec les pêcheurs illégaux
Low	<i>22 villages. Les femmes ramasseuses de coquillages qui devront désormais respecter des règles de collecte plus strictes bénéficieront également de mesures d'atténuation destinées à compenser les impacts négatifs de ces règles plus strictes, ainsi que d'innovations dans leur secteur et de nouvelles activités</i>	300 à 400 femmes ramassent des coquillages

	<i>génératrices de revenus (horticulture, apiculture, production de sel solaire, etc.)</i>	
--	--	--

Ces 3 groupes les plus touchés ont clairement des droits coutumiers. Mais il pourrait aussi y avoir d'autres groupes vivant sur ou à proximité des AMP, du corridor de connectivité et de la nouvelle SAP et qui ont des droits coutumiers pour utiliser les ressources naturelles dans ces zones.

L'étude devrait fournir des informations détaillées sur *les droits coutumiers de tous les groupes* qui seront *touchés par le projet*.

Les questions auxquelles il faut répondre dans cette étude de base sont les suivantes :

- Quelles sont les communautés/groupes qui seront touchés par le projet ?
- Quels sont les droits coutumiers de chacun de ces groupes ?
- Quelles revendications les différents groupes peuvent-ils avoir sur la zone maritime/terrestre ciblée et sur les ressources naturelles qui s'y trouvent ?
- Qui devrait être consulté et donner ou refuser son consentement à certaines activités du projet ?
- Quelles sont les modalités de gouvernance en matière de droits d'accès (formels, informels) ?

b. Sur le revenu des femmes

Le projet a pour ambition d'améliorer les moyens de subsistance (avec une augmentation des possibilités d'emploi et des revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes) dans les communautés cibles.

Pour cela, le projet a défini l'indicateur suivant :

Indicateur O.3 : Revenu moyen des femmes dans les zones cibles (22 villages dans les AMP Urok, Orango, João-Vieira, Poilão, Unhocomo).

Valeur de base (au début du projet) : (à définir lors de la période de démarrage).

Valeur cible (fin du projet) : augmentation de 20 % par rapport à la valeur de référence.

Les 22 îles/villages sélectionnés sont les plus importants pour la pêche artisanale et la collecte de coquillages :

Orango: Eticoga, Ancopado, Amupa, Uite, Meneque, Ambeduco, Acanho, Uassa ;

João Vieira: Menegue, Bine, Inhoda, Ambeno ;

Urok: Chedia, Botai, Nago, Candjirba, Uada, Ancadaque, Abu ;

Unhocomo: Equinaï, Egara, Anaburu.

Question à laquelle il faut répondre dans cette étude de base :

- Quel est le revenu moyen des femmes dans les 22 villages ciblés ?
- Comment améliorer le revenu moyen de ces femmes ?

c. Sur la pauvreté et les nécessités de base

Le projet a pour ambition de soutenir la résilience socio-économique de l'archipel des Bijagós.

Pour atteindre cet objectif, l'indicateur suivant a été défini dans la proposition :

Indicateur G.2 : Les conditions de vie de 80 % de la population des AMP se sont améliorées.

Valeur de base (au début du projet) : Scores moyens de l'Enquête sur les besoins de base (BNS¹) pour 80 % de la population de les AMP's au début du projet (à déterminer avant la fin de la période de lancement).

Valeur cible (fin du projet) : Le score moyen du BNS pour 80 % de la population de les AMP's a augmenté.

L'Enquête sur les besoins de base <https://mande.co.uk/special-issues/the-basic-necessities-survey/> (BNS) est une méthode de mesure de la pauvreté. Le BNS combine deux aspects de la vie des gens : (a) leurs conditions matérielles, (b) leurs perceptions de ces conditions matérielles. Les deux ont des conséquences sur leur qualité de vie. Les produits de première nécessité sont définis démocratiquement comme les articles d'un sondage *qui, selon 50 % ou plus des répondants, « sont des produits de première nécessité que tout le monde devrait pouvoir avoir et dont personne ne devrait avoir à se priver »*. Les articles sont pondérés en fonction de leur importance en fonction du pourcentage de répondants qui déclarent qu'un article est un produit de première nécessité (c'est-à-dire entre 50 % et 100 %). Les scores de pauvreté des répondants sont basés sur la somme des pondérations des besoins qu'ils ont, en pourcentage du total qu'ils pourraient avoir s'ils avaient tous les besoins de base. L'identification d'un seuil de pauvreté est décrite ci-dessous.

Question à laquelle il faut répondre dans cette étude de base :

- Quels sont les scores moyens actuels du BN pour 80 % de la population des AMP ?

d. Sur l'attitude des ménages

Le projet a pour ambition d'accroître le soutien de la communauté à la protection de la biodiversité marine.

Pour mesurer l'amélioration de l'aide, l'indicateur suivant a été défini dans la proposition :

Indicateur G.3 : À la fin du projet, les ménages touchés dans les zones du projet ont une attitude positive à l'égard de la protection de la biodiversité marine.

Valeur de base (au début du projet) : Nombre de ménages dans les zones du projet qui ont une attitude positive à l'égard de la protection de la biodiversité marine. (Le n° doit être défini au cours de la période de création).

Valeur cible (fin du projet) : La majorité des ménages dans les zones du projet ont une attitude positive à l'égard de la protection de la biodiversité marine (malgré les nouvelles mesures de restriction d'accès mises en œuvre par le projet).

Question à laquelle il faut répondre dans cette étude de base :

- Quel est le nombre (ou le pourcentage) de ménages dans la zone du projet qui ont une attitude positive à l'égard de la protection de la biodiversité marine ?

¹ BNS = Basic Necessities Survey <https://mande.co.uk/special-issues/the-basic-necessities-survey/>

3. Activités et livrables

Activités :

1. Consultations (réunions/ateliers individuels et collectifs) :
 - a. Avec les parties prenantes qui vivent sur les îles proches du corridor de connectivité.
 - b. Avec les parties prenantes et les représentants des personnes affectées par le projet de 22 îles/villages des différentes AMP : Orango, Urok, João Vieira e Poilão, Unhocomo.
 - c. Avec l'IBAP (l'institut gouvernemental responsable de la gestion des AMP) et l'INIPO et la DGPA (qui sont respectivement responsables de la recherche et de la gestion du secteur de la pêche), également à Bissau.
 - d. Avec le PRCM et les partenaires de mise en œuvre du projet Blue Bijagós travaillant dans la région
2. Une enquête BNS
3. Rédaction d'un rapport
4. Communiquer régulièrement avec le CRPM et le conseiller sur la manière d'intégrer les résultats dans la mise en œuvre des activités.

4. Échéancier et budget

La recherche sur le terrain devrait avoir lieu en février 2024 ; le rapport final devrait être envoyé au PRCM en mars 2024.

Ces coûts seront pris en charge par le PRCM.

5. Profil du consultant :

Le consultant doit avoir les connaissances et l'expérience suivantes :

- a. Connaissance approfondie de la gestion durable des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest et des enjeux
- b. Forte expérience en études socio-économiques
- c. Solide expérience dans la consultation des parties prenantes avec divers groupes
- d. Expérience de travail/conseil en Afrique de l'Ouest
- e. Excellente rédaction (rédaction de rapports de préférence en portugais et anglais ou français) et gestion du temps
- f. Expérience avérée dans le travail en toute confiance et de manière constructive avec une équipe internationale diversifiée

Si le candidat est un consultant international, il est obligatoire d'établir un partenariat avec des consultants locaux et des enquêteurs, qui assisteront le consultant dans la collecte et l'étude des documents stratégiques nationaux ainsi que dans le travail de terrain et les entretiens.

Un bon équilibre entre les sexes dans l'équipe est stimulé.

6. Processus de demande

Votre déclaration d'intérêt doit comprendre :

1. Une explication de la façon dont vous répondez aux critères du profil du consultant et de vos compétences/expériences pertinentes
2. Une brève description de la façon dont vous aborderiez les différentes tâches de recherche, avec les délais prévus pour l'achèvement
3. Votre planning (missions de terrain, enquête, rédaction de rapports, finalisation)
4. Budget indiquant :
 1. Nombre de jours de consultation et honoraires
 2. Coût de la mission sur le terrain : nr. et les coûts des consultations
 3. Frais de transport
 4. DSA
1. CV's avec 2 références

Annexes : (toutes à vous envoyer sur demande)

Documentation du projet Blue Bijagós (proposition de projet approuvée ; documents du SGES)